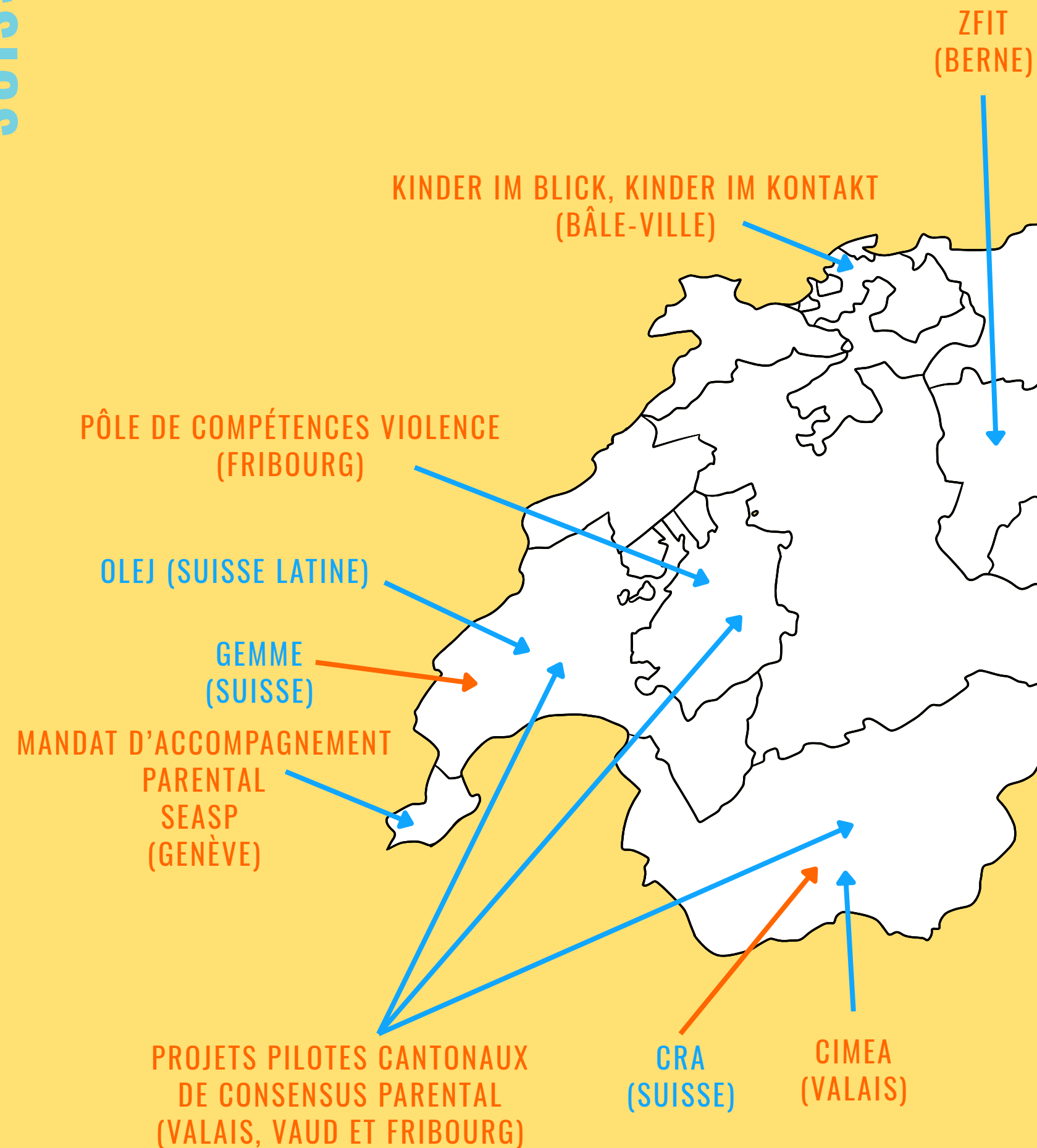




KIT PRÉSENTATION ORGANISATIONS

Colloque international sur la séparation parentale
Accompagner la séparation parentale et protéger l'enfant :
modèles interdisciplinaires innovants

30 septembre et 1er octobre 2026



ORGANISATIONS PARTENAIRES

GROUPEMENT EUROPÉEN DES MAGISTRATS P. 2

CHILDREN'S RIGHTS ACADEMY P. 3

ORGANISATIONS REPRÉSENTÉES

CIMEA P. 4

OBSERVATOIRE LATIN DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE P. 5

KINDER IM BLICK, KINDER IM KONTAKT P. 6

LES MODÈLES DE CONSENSUS PARENTAL VALAIS, VAUD ET FRIBOURG P. 7

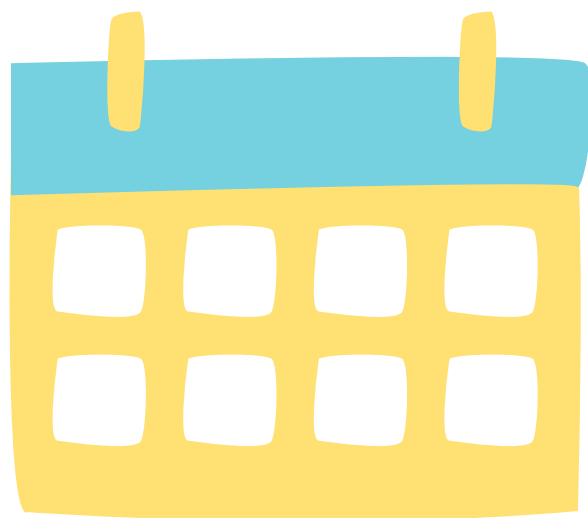
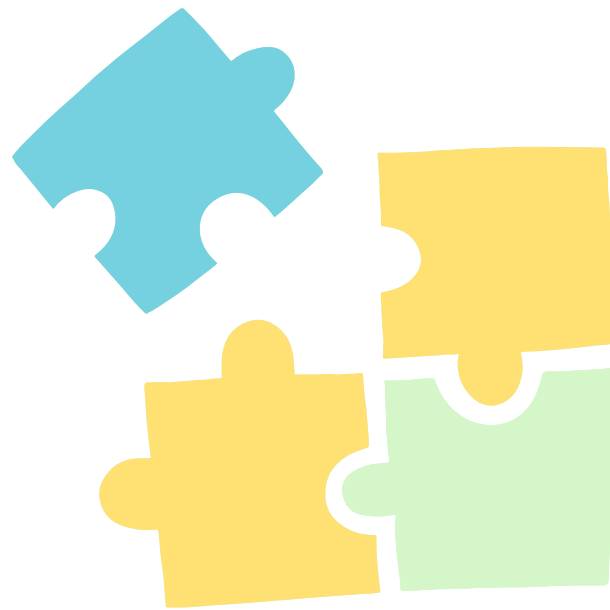
PÔLE DE COMPÉTENCES VIOLENCE P. 8

SERVICE D'ÉVALUATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA SÉPARATION PARENTALE P. 9

ZENTRUM FÜR FAMILIEN IN TRENNUNG P. 10

GROUPEMENT EUROPÉEN DES MAGISTRATS POUR LA MÉDIATION (GEMME)

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA MÉDIATION - SUISSE



OBJECTIFS

- Favoriser le rapprochement et l'échange de pratiques entre magistrats suisses et européens pour renforcer la médiation et les modes amiables de résolution des litiges
- Contribuer au développement de ces méthodes par la formation, la recherche et la collaboration avec les institutions nationales et internationales
- Accompagner les magistrats dans leur formation et leurs démarches individuelles

ORGANISATION

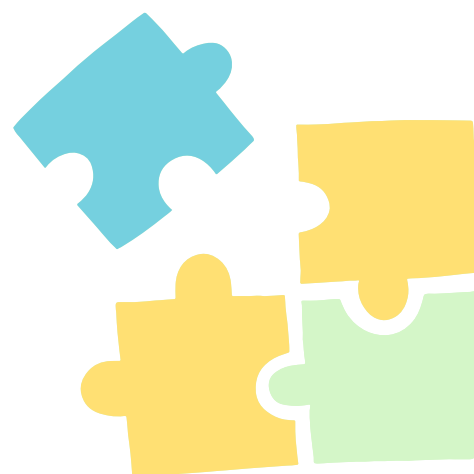
- L'Assemblée générale (instance souveraine) élit les membres du Conseil et valide les comptes, tandis que le Conseil (organe exécutif) gère la marche courante de l'association et représente l'entité

SITE INTERNET



CHILDREN'S RIGHTS ACADEMY (CRA)

ENTITÉ RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE AU SEIN DU CENTRE INTERFACULTAIRE EN DROITS DE L'ENFANT DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE - SUISSE



OBJECTIFS

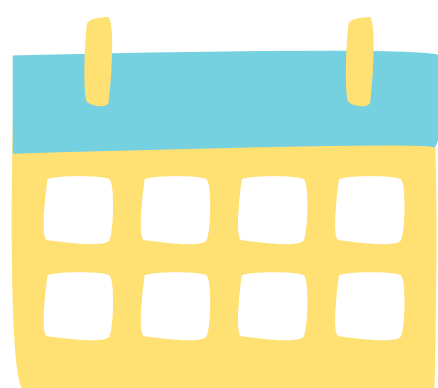
- Promouvoir la réflexion critique, les connaissances empiriques et l'expertise professionnelle
- Renforcer la réalisation des droits de l'enfant à travers des formations interdisciplinaires ancrées dans la recherche et les réseaux académiques et professionnels internationaux

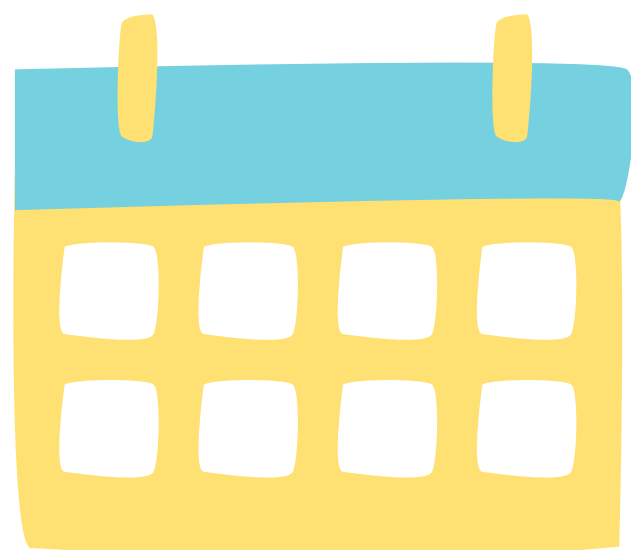
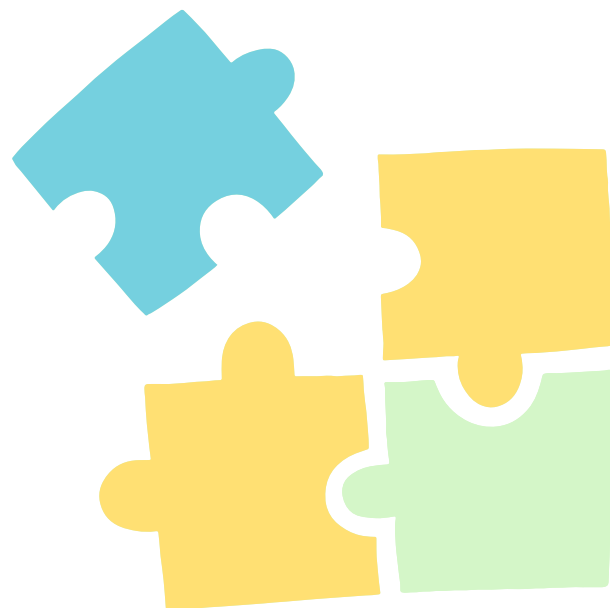
SITE INTERNET



ORGANISATION

- Master of Advanced Studies (MAS) et Certificate of Advanced Studies (CAS) in Children's Rights
- CAS Protection et Droits de l'Enfant en Afrique Francophone,
- CAS Médiation
- Geneva Summer School – Children at the Heart of Human Rights
- Autres formations courtes, webinaires, séminaire et conférences
- Formations sur demande





OBJECTIFS

- Offrir un croisement entre thérapie individuelle, de couple et de famille
- Proposer des visites médiatisées, des reprises de lien parent-enfant, de la guidance parentale et des thérapies de coparentalité

ORGANISATION

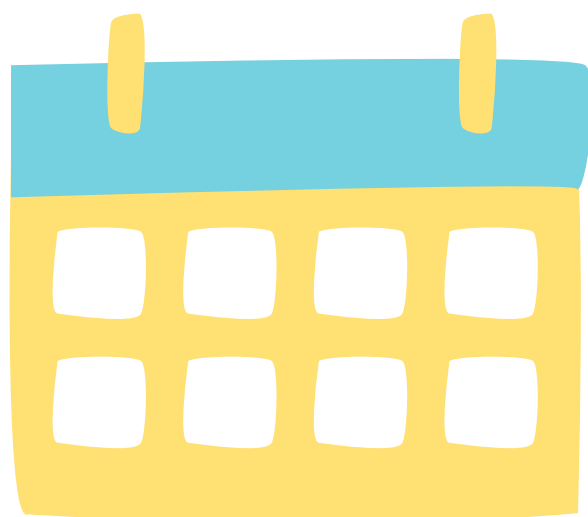
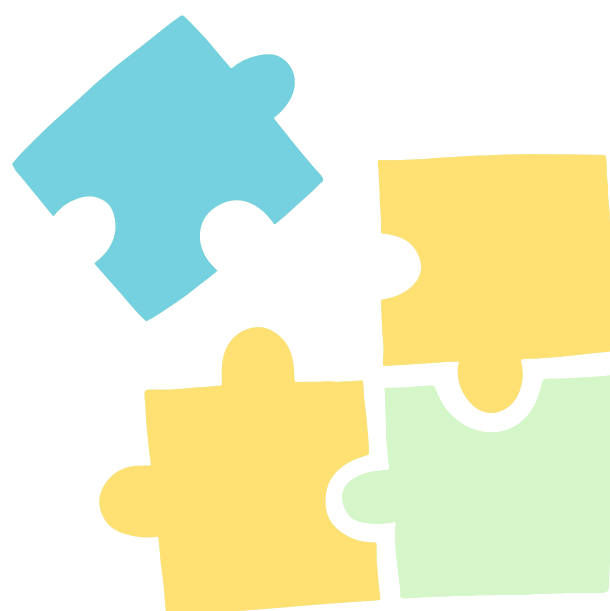
- Sur mandat judiciaire ou sur demande de l'Office de protection de l'enfant
- Intégration dans le projet-pilote de Consensus parental Valais (évaluation du système familial)
- Mobilisation de différentes approches (systémiques, psychodynamiques) à combiner si besoin

SITE INTERNET



OBSERVATOIRE LATIN DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (OLEJ)

ORGANISME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES - SUISSE LATINE



OBJECTIFS

- Suivre l'évolution des conditions de vie des enfants et des jeunes en Suisse latine
- Renforcer les droits de l'enfant dans les politiques publiques qui les concernent
- Favoriser la coordination intercantonale et l'harmonisation des pratiques

ORGANISATION

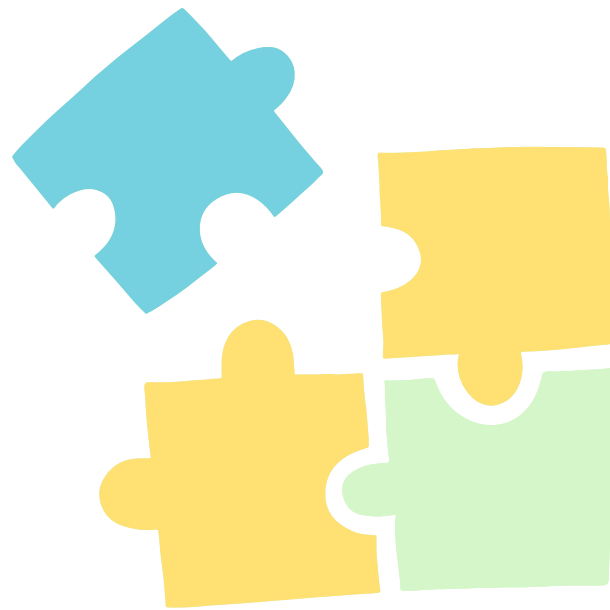
- Réalisation d'études, cartographies et états des lieux
- Harmonisation des statistiques en protection
- Développement d'une veille documentaire et de référentiels communs
- Organisation de journées, plateformes d'échanges et ateliers

SITE INTERNET



KINDER IM BLICK

LA CONSULTATION ORDONNÉE - PROJET BÂLE-VILLE



OBJECTIFS

Cours pour parents en cours de séparation

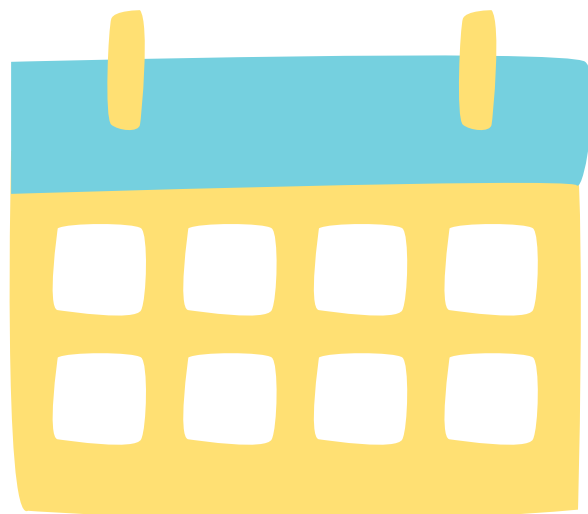
- Réduire le stress lié à la séparation
- Soutenir les familles
- Améliorer la communication entre les parents

SITE INTERNET



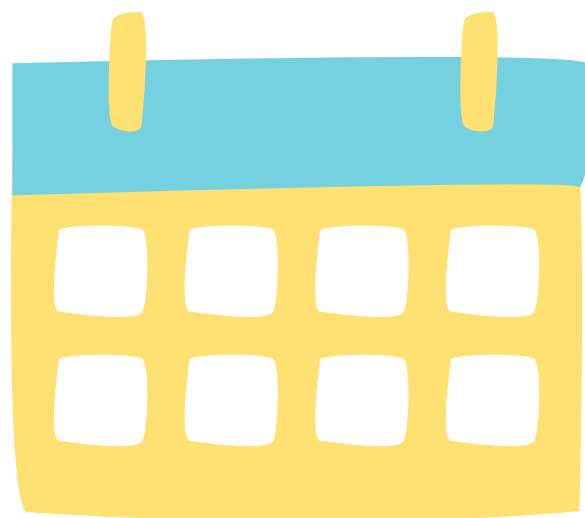
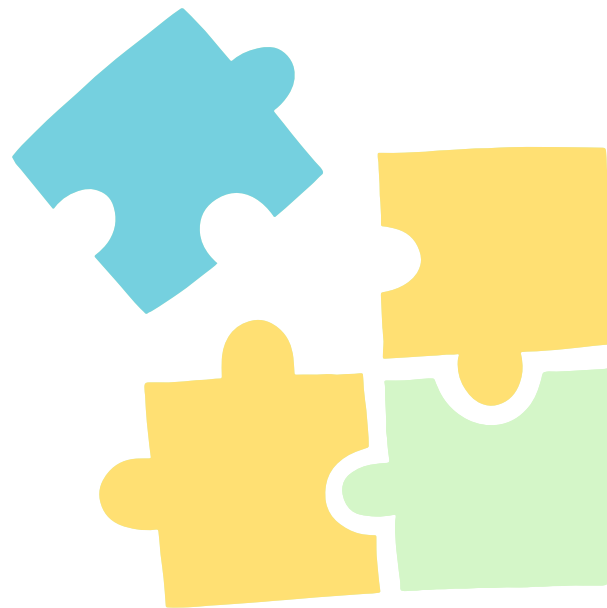
ORGANISATION

- Rencontres en petits groupes (10 personnes maximum)
 - Informations et conseils pratiques
 - Meilleure compréhension du développement des enfants
- Soutien psychologique



LES MODÈLES DE CONSENSUS PARENTAL

PROJETS PILOTES - CANTON DU VALAIS, DE VAUD ET DE FRIBOURG



OBJECTIFS

- Placer l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de la procédure de séparation
- Promouvoir une coparentalité efficace
- Renforcer la collaboration interdisciplinaire entre les professionnel-le-s

ORGANISATION

- Procédure judiciaire adaptée
 - Audition de l'enfant avant la 1ère audience
 - Délais de citation plus courts
- Mesures d'accompagnement
 - Séances d'information et de sensibilisation pour les parents ; médiation ; autres types mesures spécifiques aux modèle cantonaux

SITE INTERNET



FRIBOURG

SITE INTERNET



VALAIS

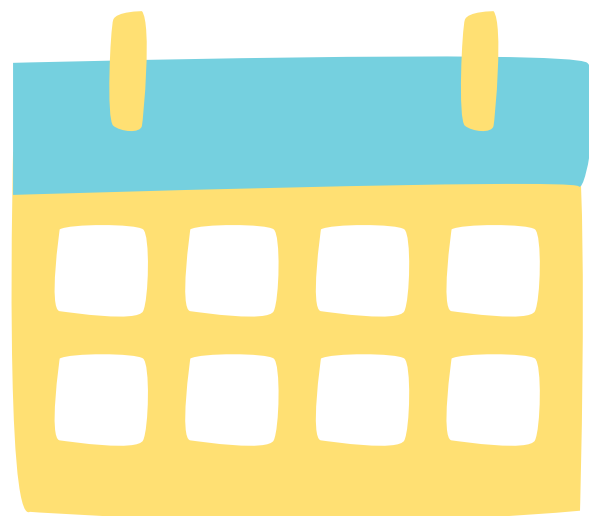
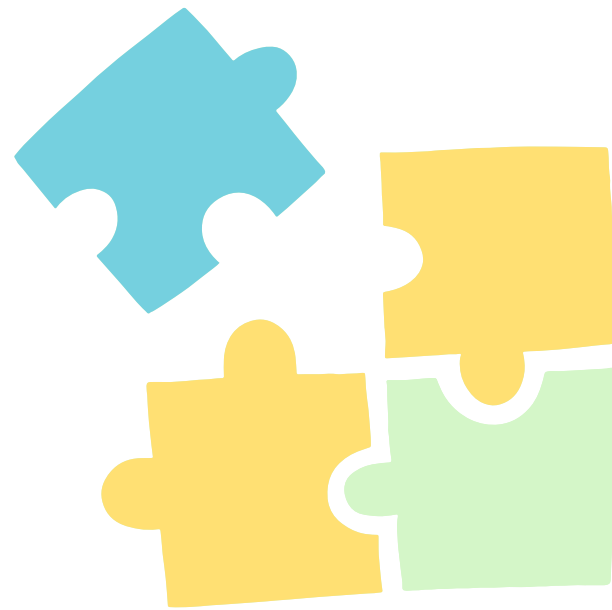
SITE INTERNET



VAUD

PÔLE DE COMPÉTENCES VIOLENCE

PROJET DANS LE CADRE DU PROJET-PILOTE DE CONSENSUS PARENTAL - FRIBOURG



OBJECTIFS

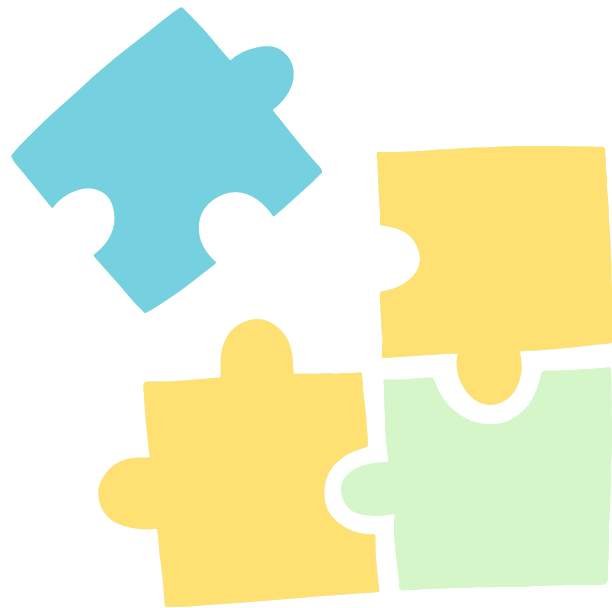
- Evaluer les situations d'un point de vue interdisciplinaire
 - Intake du Service de l'enfance et de la jeunesse ; Office familial ; Centre LAVI SEJ ; Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) ; Centre LAVI Solidarités Femmes ; Ex-expression
- Décrypter les enjeux
- Identifier les conséquences pour la famille
- Clarifier les indications et les contre-indications
- Permettre à l'Intake d'étayer ses propositions

ORGANISATION

- Situations rapportées par l'Intake du Service de l'enfance et de la jeunesse
- Séance de 1h30 toutes les 3 semaines

MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

SERVICE D'ÉVALUATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA SÉPARATION PARENTALE (SEASP), OFFICE CANTONAL DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (OCEJ) - GENÈVE

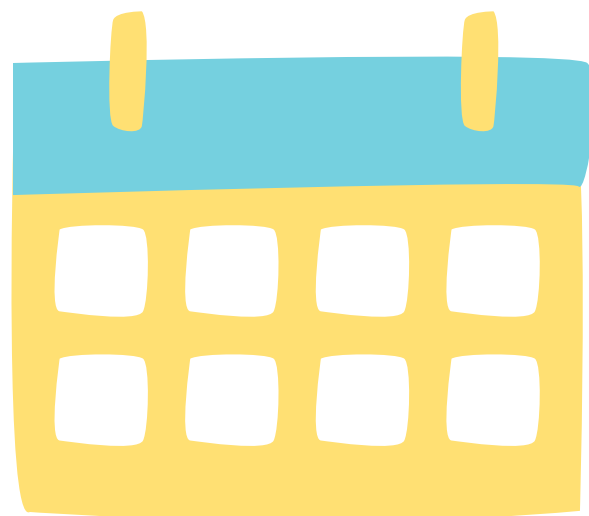


OBJECTIFS

- Soutenir et accompagner les parents en procédure judiciaire à la recherche d'accord
 - Mobiliser leurs compétences
 - Les recentrer sur les besoins de leur enfant
 - Les rendre acteurs des décisions prises par le tribunal

ORGANISATION

- Sur mandat du TPAE
 - Convocation des parents à 15 jours et organisation de plusieurs rencontres
- Audience fixée à 4 mois
- A 3 mois : transmission par le SEASP de l'accord signé des parents.
 - Accord complet : audience annulée et décision rendue par le juge
 - Accord partiel : audience maintenue
 - Accord inexistant : transmission d'un bref courrier d'information au juge et audience maintenue.

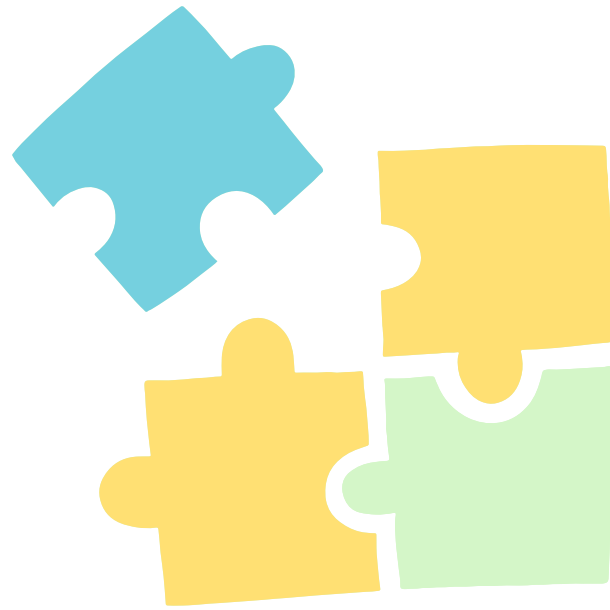


SITE INTERNET



ZENTRUM FÜR FAMILIEN IN TRENNUNG (ZFIT)

PROJET PILOTE - BERN-MITTELLAND



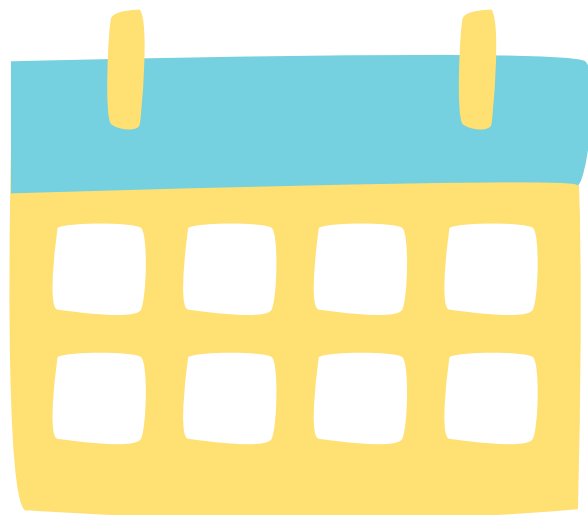
OBJECTIFS

- Trouver une solution entre parents et professionnel-le-s
- Réduire le niveau d'intensité des conflits
- Mettre l'intérêt de l'enfant au centre du projet
- Créer une procédure hors tribunal

ORGANISATION

Consultation ordonnée par le Tribunal ou l'Autorité de protection de l'enfant

- Durée de 4 mois
- Toutes les deux semaines
- Présence des deux parents
- Séance de 60 à 90 minutes
- Pas de représentation juridique pendant les séances

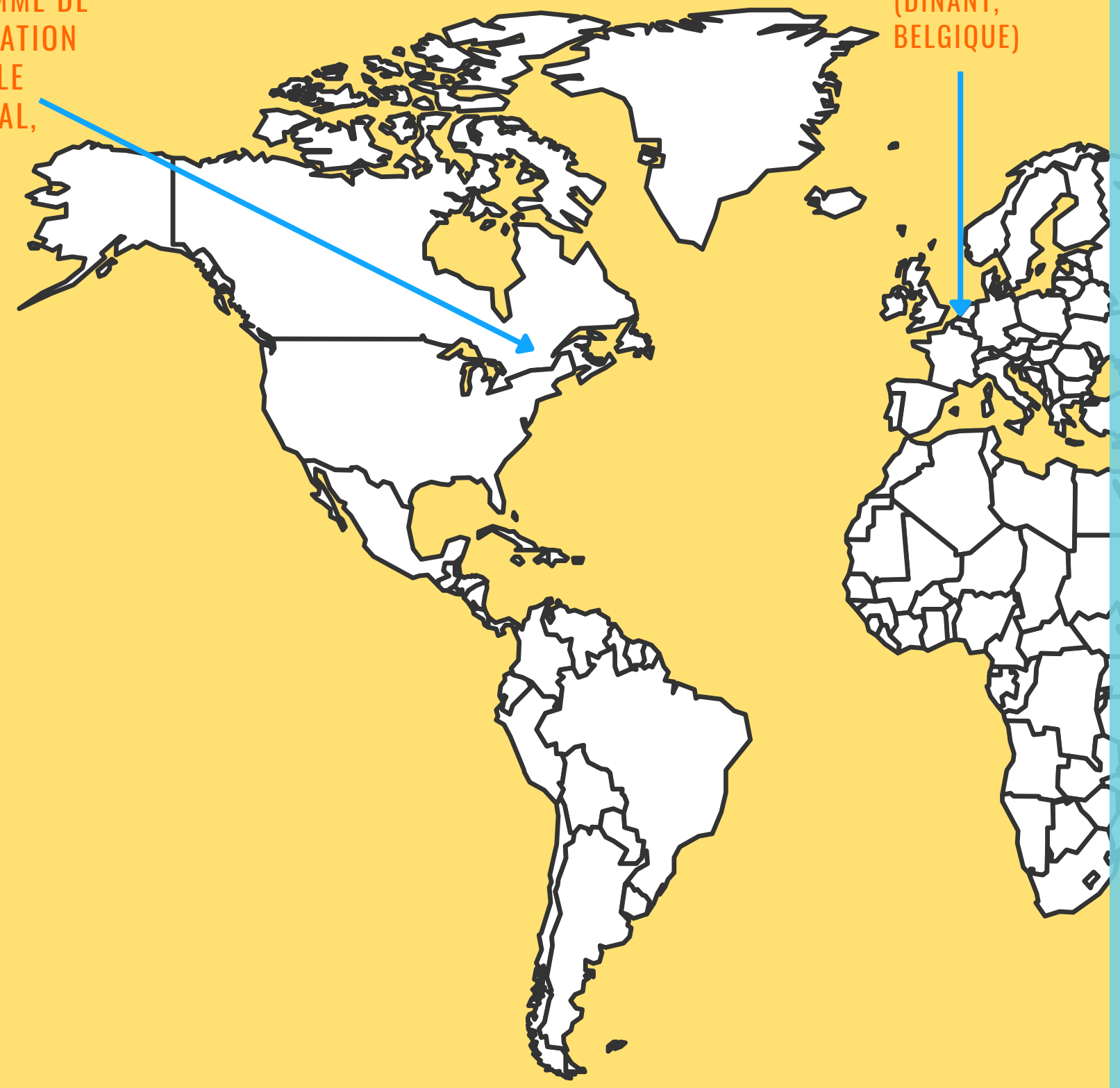


SITE INTERNET



PROGRAMME DE
COORDINATION
PARENTALE
(MONTRÉAL,
QUÉBEC,
CANADA)

L'ENFANT SUJET
EN MÉDIATION
(DINANT,
BELGIQUE)

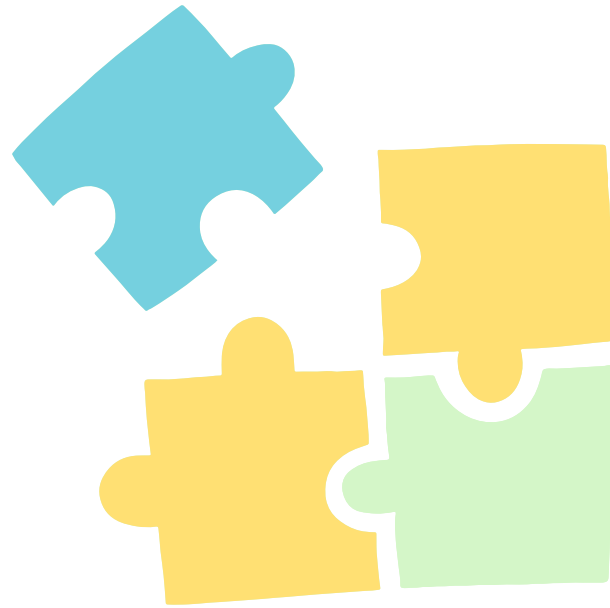


L'ENFANT SUJET EN MÉDIATION (DINANT, BELGIQUE) P. 12

PROGRAMME DE COORDINATION PARENTALE (MONTRÉAL, QUÉBEC,
CANADA) P. 13

L'ENFANT SUJET EN MÉDIATION

APPROCHE PROFESSIONNELLE DE BEE MARIQUE - DINANT, BELGIQUE

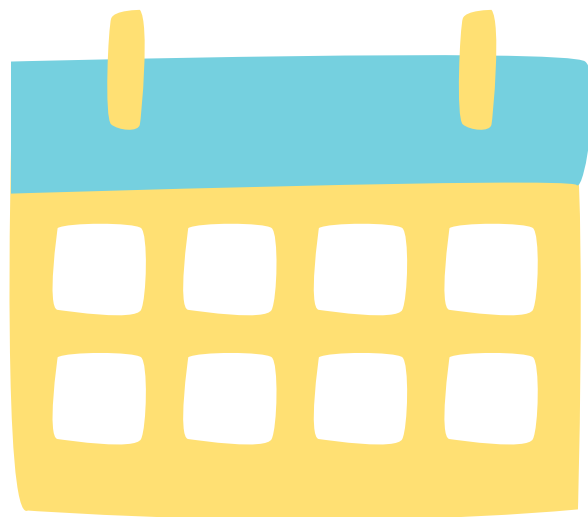


OBJECTIFS

- Intégrer l'enfant dans le processus de médiation familiale
- Laisser une place à l'enfant dans les échanges
- Déconstruire le système familial et ses enjeux afin de les traiter de manière ciblée

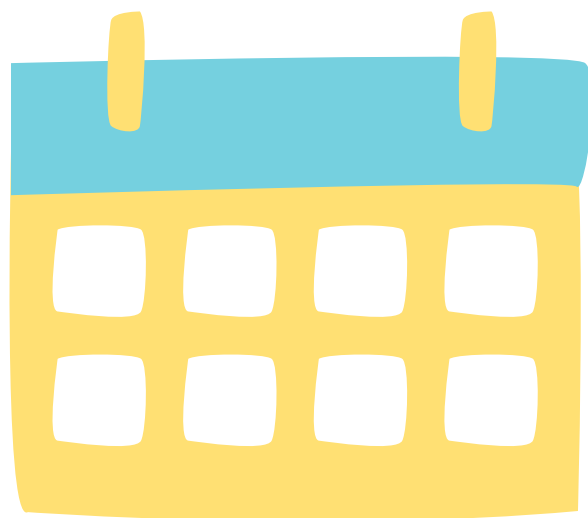
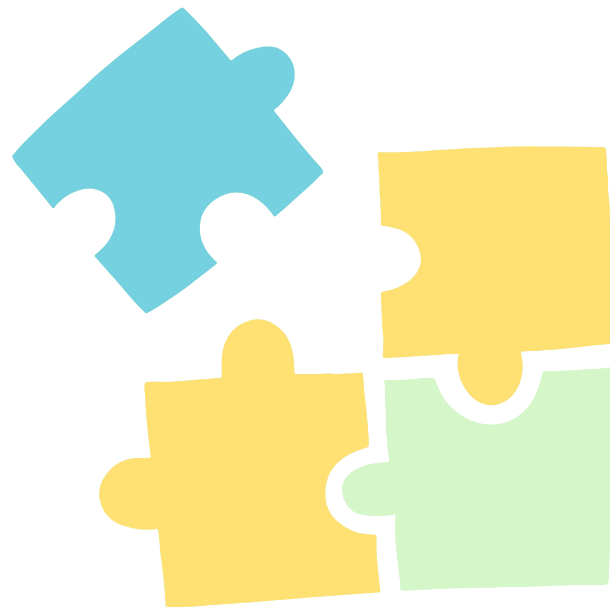
ORGANISATION

- Proposition d'une séance individuelle, suivie d'une séance avec les parents, en adaptant l'approche selon l'âge de l'enfant.
- La médiation par le faire
 - Pour les enfants et adolescents de plus de 10 ans,
 - Mise en place une activité partagée (sport, art, musique) entre le parent et l'enfant pour travailler spécifiquement sur la reconstruction du lien avec un parent



PROGRAMME DE COORDINATION PARENTALE

PROJET - COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC À MONTRÉAL



OBJECTIFS

- Diminuer les recours au système judiciaire dans les situations hautement conflictuelles
- Prioriser l'intérêt de l'enfant
- Contribuer à la mise en place d'un plan parental qui permet aux parents de trouver des façons de préserver leurs enfants des impacts négatifs de leurs conflits.
- Faciliter le rétablissement ou le développement de relations parents/enfants significatives et plus saines

ORGANISATION

- Accompagnement de la famille par le même juge
- Soutien et collaboration des avocat-e-s tout au long du processus
- Coaching des parents par un/une professionnel-le formé-e à la coordination parentale
- Programme de formation de groupe obligatoire pour les parents à la coparentalité et la communication

SITE INTERNET

